



POLYNESIE FRANCAISE

ILE DE HUAHINE

COMMUNE ASSOCIEE
de
FITII

PLAN GENERAL D'AMENAGEMENT

Emprises reserves
et
Perimetres de preemption

13 mai 2019
Echelle : 1/5 000
PLAN N° 24-243-b



PLAN de SITUATION

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE de HUAHINE

URBANISME : CHEF DE PROJET
E. FOUILLON architecte DPLG, urbaniste
Dessin et topographie : E. FOUILLON
Fonds cartographique :
Service de cadastre
Bureau topographique Service de l'urbanisme

Copie certifiée conforme
Arrêté n°331/CM du 3 juin 2019,
publié au J.O.P.P. n°33 ND du 17 juin 2019

Mairie de FARE - HUAHINE - Tél : 40 60 63 15 - Fax : 40 60 63 02
Commune de HUAHINE

LEGISLATION

- Servitude de protection des forages, rayon 100m
- Espace boisé protégé
- Servitudes archéologiques
- Périmètre de préemption Pays + Zones UA, UT et NDb côté mer

Le droit de préemption de la commune porte sur l'ensemble de son territoire

- 1 Aménagement bord de mer, superficie 2 755m² (Pays)
- 2 Aménagement bord de mer, superficie 474m² (Pays)
- 3 Emprises foncières à régulariser, superficie 1 050m² (Commune)
- 4 Occupation du domaine public maritime à régulariser, superficie 47m² (Commune)
- 5 Occupation du domaine public maritime à régulariser, superficie 457m² (Commune)
- 6 Aménagement d'un accès pêcheurs et piroguiers, superficie 1 070m² (Commune)
- 7 Régularisation emprise routière, superficie 215m² (Commune)
- 8 Aménagement bord de mer, superficie 395m² (Commune)
- 9 Aménagement nouvel accès routier, superficie 517m² (Commune)
- 10 Aménagement nouvel accès mairie, superficie 1 259m² (Commune)
- 11 Aménagement littoral rive droite, superficie 2 800m² (Commune)
- 12 Aménagement route de quartier, longueur 617m, emprise 8m, superficie 4 905m² (Commune)
- 13 Aménagement route de quartier, longueur 660m, emprise 8m, superficie 5 274m² (Commune)
- 14 Aménagement site légendaire, superficie 1 945m² (Pays)
- 15 Aménagement site légendaire, superficie 465m² (Pays)
- 16 Régularisation route de ceinture, longueur 1 429m, superficie 16 447m² (Pays)
- 17 Régularisation route de ceinture, longueur 115m, superficie 919m² (Pays)
- 18 Régularisation route de ceinture, longueur 1 524m, superficie 12 283m² (Pays)
- 19 Bassin eau potable, superficie 10 336m² (Commune)
- 20 Périmètre de protection du forage, superficie 3 953m² (Commune)
- 21 Création route de desserte de la vallée Faoouo, superficie 12 099m² (Pays)
- 22 Aménagement route de quartier, longueur 198m, emprise 6m, superficie 1 192m² (Commune)
- 23 Emprise foncière à régulariser, superficie 42m² (Commune)
- 24 Délaissé domaine public routier à déclasser, superficie 1731m² (Pays)
- 25 Terre plein et jetée, superficie 622m² (Commune)

LEGISLATION CHARTIERE

- Limite de zone
- Non de zone
- Limite de parcelle
- Equidistance des courbes de niveau secondaires 10 m
- Courbes maîtresses, equidistance 50 m
- limite de commune associée

Mise en garde : L'espacement des constructions n'est donné que pour l'information,
la localisation étant faite à partir de photos aériennes.

Echelle graphique

0 100 M 200 M 300 M 400 M 500 M

